

René Lew,  
24 juin 2009,  
à propos de « Le corps extraterritorial », d'Enrique Tenenbaum (*Letra*, institution psychanalytique),  
intervention au IV<sup>ème</sup> Congrès de Convergencia, Buenos Aires 2009.  
(1<sup>ère</sup> livraison : lecture des références lacaniennes)

## La psychanalyse se doit de ne pas être extra-territoriale

Lacan fait plusieurs fois référence à l'extra-territorialité<sup>1</sup> de la psychanalyse.

Tout d'abord, je liste ici les références à cette notion dans les écrits de Lacan<sup>2</sup> :

- « Variantes de la cure type », *Écrits*, pp. 325, 329,
- « Situation de la psychanalyse et formation du psychanalyste en 1956 », *ibid.*, pp. 479, 485, 488,
- « Compte rendu avec interpolations du séminaire *L'éthique de la psychanalyse* »,
- « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Autres écrits*, p. 256.

Et je mets d'emblée le lecteur en garde : l'extra-territorialité de la psychanalyse est ce que Lacan critique. On va le voir ici.

En 1955, Lacan ne dispose pas encore de la topologie asphérique qui met en relation (et particulièrement dans la passe, à cette époque encore à inventer) la psychanalyse en intension avec la psychanalyse en extension. Pour simplifier, disons que dans cette période les liens internes à la cure ne peuvent trouver leur expression, en correspondance avec des liens externes que dans des termes autres que topologiques. Le concept d'extra-territorialité vient donc pointer l'enclavement pourtant patent dans le monde d'une psychanalyse qui se voudrait néanmoins hors temps, comme l'inconscient freudien (*zeitlos*), en dehors du « siècle » (au sens religieux du mot). Ce refermement sur soi de la psychanalyse, incapable dès lors de se faire reconnaître pour ses qualités propres, persiste encore aujourd'hui. Pour en juger *a contrario*, il suffit de regarder comment les autorités politiques, ne serait-ce qu'en France, tentent constamment de l'inclure parmi les psychothérapies, qui se veulent, elles, en prise sur les choses. En effet ce n'est pas à vouloir se défaire de ce risque de cadrage législatif à grand renfort de criailleries, qu'on s'avère convaincre les autorités<sup>3</sup>. Plutôt la psychanalyse a-t-elle à faire valoir ses qualités scientifiques (selon une autre gouverne scientifique que la physique : sa mathématique propre reste à travailler, même si l'on dispose d'ores et déjà de ses grandes lignes). De même quant aux avancées éthiques et aux positions en elles-mêmes politiques de la psychanalyse.

---

<sup>1</sup> Il utilise le terme sans trait d'union. L'extraterritorialité précise ce que signifie l'exterritorialité : cela signifie sortir des lois communes d'un pays pour en appliquer d'autres, comme une ambassade est exterritoriale, puisqu'on y applique les lois du pays qu'elle représente. Depuis cette définition, je reviendrai sur la question de la représentation (diplomatique) dans les termes de la représentance de Freud.

<sup>2</sup> Pour le séminaire, voir la notion de « territoire » dans *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, le 13 janvier 1971, texte établi, Seuil, 2006, pp.16-18.

<sup>3</sup> J. Lacan, « Acte de fondation », *Autres écrits*, Seuil, 2001, pp. 232,240.

Dans des termes ultérieurs de Lacan (1971), je dirai, à l'encontre de l'idée d'extra-territorialité, que la psychanalyse en intension est dans une position « littorale » vis-à-vis de sa prise extensionnelle. Cette littoralité est le fait d'une même structure considérée selon deux points de vue, le point de vue intensionnel restant quoi qu'il en soit en continuité avec le point de vue extensionnel. C'est d'autant plus facile à entendre que cette même structure se déploie en intension comme en extension : elle se densifie en intension et se développe en extension. Disons, pour fixer les idées, que la fonction de la parole œuvre dans la psychanalyse en intension et que le champ du discours s'organise dans l'extension — mais l'un (de ces « aspects », même si ce terme est mal choisi pour une fonction en soi insaisissable) ne va pas sans l'autre. C'est en quoi la psychanalyse est politique, mais, là encore, ce n'est pas au sens standard de la politique. (Lacan fait ici le joint de l'une à l'autre par le biais de l'interprétation et de l'écriture.<sup>4</sup>)

Lacan est éminemment critique à l'égard des « psychanalystes d'aujourd'hui »<sup>5</sup> qui sont « imperméables à tous critères autres » que les leurs<sup>6</sup>, qu'ils sont cependant bien « incapables de faire valoir au dehors ». L'extra-territorialité, sur quoi les psychanalystes d'alors fondent leur théorie comme leur pratique, à la fois s'impose pour eux comme principe et se donne à être démenti aussi dans les faits par ceux-là mêmes qui y tiennent, de là leur posture « insaisissable ». Comme si la psychanalyse ne valait qu'en intension, elle proprement insaisissable. Lacan présente ce maniérisme comme « un paradoxe du dedans ». Le paradoxe tient au fait que la théorie censée définir, soutenir et délimiter la pratique s'estompe à la mesure même qu'on tente de l'exprimer. Qu'advient-il alors de la cure elle-même ?

À cet égard, Lacan parle d'« extraterritorialité couverte<sup>7</sup> ». Et il est très clair quant au traitement à faire subir à cette extra-territorialité : il s'agit « de la traiter à la façon d'une tumeur par l'extériorisation ».<sup>8</sup> Ici pas de méprise : c'est bien de l'exérèse, de l'extirpation de cette conception de la psychanalyse qu'il s'agit. Si l'image de l'abcès avait prévalu, on aurait parlé de mise à plat.

Dans « Situation de la psychanalyse en 1956... », Lacan met en cause l'*I.P.A.*, parlant du « pouvoir spirituel » de celle-ci sous la forme d'une « extraterritorialité spirituelle »<sup>9</sup>. L'idée d'un Vatican de la psychanalyse est évidente ici, que Lacan situait volontiers à Ellis Island — terre d'accostage des immigrants aux U.S.A.<sup>10</sup> Un tel pouvoir spirituel y aurait eu « ses Congrégations de l'Index, des Missions et de la Propagande ». Cette extra-territorialité est pour Lacan la seule, parmi les conditions séculières de l'*I.P.A.*, à mériter « sanction ». Le « paradoxe » que note Lacan est que l'*I.P.A.*, cet assemblage somme toute restreint, étend son emprise bien au-delà du territoire de la parole, comme il peut s'agir du paradoxe des États du Pape confrontant la restriction actuelle de leur espace avec la visée toujours universelle du catholicisme. Faut-il que tout psychanalyste soit identifié à l'*I.P.A.*, comme Freud structure un neurone unique sur le mode du système nerveux entier, et inversement<sup>11</sup> ? Le « volant temporel », dont parle Lacan, opposant le temporel au spirituel, gouverne la pratique, quand celle-ci est tributaire des bulles spirituelles qui s'édicte depuis l'extra-territorialité de

---

<sup>4</sup> J. Lacan, « Litterature », *Autres écrits*, p. 18. Cf. R.L., « L'efficace de l'extension : ...si la psychanalyse s'en avérait avertie », *Actes de l'École de la Cause freudienne* n° XV, 1988.

<sup>5</sup> Ouvrage collectif de la Société psychanalytique de Paris, *La psychanalyse d'aujourd'hui*, S. Nacht éd., P.U.F., 1956.

<sup>6</sup> *Écrits*, p. 325.

<sup>7</sup> *Écrits*, p. 329.

<sup>8</sup> Voir R. L., « Territoires de la parole ».

<sup>9</sup> Respectivement, *Écrits*, pp. 485 et 474.

<sup>10</sup> Lire p.485.

<sup>11</sup> Dans l'*Entwurf*.

l'organisation psychanalytique internationale. Aujourd'hui cela vaut pour toute organisation internationale (Association lacanienne internationale, École mondiale de psychanalyse, etc.). En cela, toute cure risque d'être un pseudopode d'extra-territorialité, et donc d'être par là inopérante.

Ce risque conduit à la passe, comme façon d'échapper à l'extra-territorialité<sup>12</sup>. La passe, à condition qu'elle ne soit pas reprise politiquement, ce qui lui est dommageable, met à juste titre de côté la tendance ecclésiastique des grandes organisations psychanalytiques, y compris lacaniennes, à couvrir le monde.<sup>13</sup>

\*

Sur le fond maintenant. La psychanalyse se veut souvent extra-territoriale parce qu'elle établit son action sur le sujet qui, de toute façon, ne peut se situer de façon établie (sinon à mon avis dans la psychose) : « ou je ne pense pas ou je ne suis pas ». C'est affaire signifiante. Car cet ou — ou — se fonde lui-même de l'inexistence du signifiant : un signifiant qui n'opère qu'en articulation avec un autre qui dépend lui-même de ce premier pour ce faire, mais qui n'existe pas plus. L'extra-territorialité veut donc avoir pour fonction de situer la psychanalyse en dehors de toute détermination de lieu. Mais l'extra-territorialité de la psychanalyse, qui vise ainsi à éviter l'inexistence et donc l'hypothétique du signifiant, est une erreur d'autant appuyée. Cette erreur consiste, au-delà du fixisme politique des cures, dans la confusion entre l'extra-territorialité de fait de la cure, où l'insaisissabilité des fonctions en jeu (pulsions, jouissances, désirs, etc.) se travaille par la parole, et les territoires de la parole que sont les espaces discursifs du langage, des objets, des modèles de pensée, lesquels permettent la saisie des fonctions en jeu et leur sont donc nécessaires. Les extensions peuvent toujours être dites extérieures à l'intension, mais elles n'en sont que des territoires, tributaires de la fonction par transformations spatiales de la temporalité de celle-ci. C'est parce qu'on peut évidemment soutenir que la parole est extérieure à ses territoires que l'on conçoit la psychanalyse comme extra-territoriale. L'erreur consiste donc à ne pas reconnaître que la castration ne peut opérer qu'à partir de la matérialité des praticables du langage, des objets ou des modèles discursifs. La parole ne peut en fait se développer hors du monde qu'à tenir compte de toutes les concaténations constitutives du monde pour en procéder elle-même. Ainsi la pulsion ne saurait exister sans qu'on tienne compte de son trajet, son objet, son but... Ou repris plus économiquement : la pulsion ne se présente que dans les termes de représentation, motion pulsionnelle, représentance de représentation, qui lui donnent accès et la configurent aussi dans le discours. C'est là la reprise en termes spatiaux de ce que Lacan développe dans « Le temps logique... » : il faut bien construire les développements noétiques du temps de comprendre pour rompre avec lui dans la hâte. Toute cure est de cet ordre : c'est à s'occuper (analysant et analyste tout autant) du contenu du refoulement proprement dit qu'on peut avoir une chance de modifier les effets du refoulement primordial. C'est affaire de littoralité entre ces deux modes du refoulement.

(À suivre.)

---

<sup>12</sup> *Autres écrits*, p.256.

<sup>13</sup> R.L., « La passe en réseau », texte pour la réunion constitutive de Convergencia Barcelone, 1998.